

Séance du mardi 10 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 mars le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 4 mars 2026, s'est réuni à 9h00 à salle de l'écureuil à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s : ABELLAN Tim ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; CHONE Jean-Philippe ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; SAUZE Jean-Luc ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs : BALLELIO Pierre à Lilian CARRAS ; GAMET Christian à CHONE Jean-Philippe ; GAT Thierry à BOULUD Michel ; SUBRA Cécile à VARIGNY Nicolas ; ROCAVIVES Jean-Luc à Mireille. BONNEFOY

Excusé(e)s : ATHANAZE Pierre ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GIROMAGNY Véronique ; GROSPERRIN Anne ; ROZET Patrick ; SCOTTI Mattia

Absent non excusé :

Délibération N°2026-014	Objet : Participations statutaires 2025 des membres adhérant à la compétence GEMAPI
------------------------------------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2018-02-13-005 du 13 février 2018 approuvant les nouveaux statuts du SMAAVO, en particulier l'article 10 relatif aux contributions des membres,

Vu le budget primitif 2026 adopté par délibération n°2026-012,

Vu le bureau du 27 février 2026,

Considérant que la répartition de la contribution de chaque collectivité membre au budget GEMAPI est calculée en fonction :

- Du nombre d'habitants pour 1/3,
- De la superficie du bassin versant de son territoire sur le bassin versant pour 1/3,
- Du linéaire du cours d'eau de son territoire sur le bassin versant pour 1/3

Le Président expose :

- Le tableau des participations pour l'année 2026 se présente ainsi :

Participations statutaires	GEMAPI	Taux participation
CC Pays de l'Ozon	532 872,90 €	82,52%
Métropole Lyon	29 898,23 €	4,63%
CC Est-Lyonnais	56 696,85 €	8,78%
CC Coll'in	26 282,03 €	4,07%
TOTAL	645 750,00 €	100%

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	22	Voix pour	15
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	10	Voix contre	
Pouvoirs	5	Abstention	
Absents excusés	7		
Absents non excusés			

- **APPROUVE** les participations statutaires 2026 des membres adhérant à la compétence GEMAPI, telles que précédemment exposées.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président

